

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024/2025 DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CENTRE-OUEST

MOT DU PRÉSIDENT

Mesdames, Messieurs,

C'est avec satisfaction que je vous présente le rapport d'activités 2024/2025 de la Communauté de Communes du Centre-Ouest. Ce document témoigne de l'engagement constant de notre collectivité dans l'aménagement et le développement harmonieux de notre territoire.

L'année 2025 a été marquée par la consolidation et l'avancement de projets structurants qui façonnent l'avenir de nos communes membres. De l'aménagement éco-touristique de nos plages à la construction de nouvelles infrastructures en passant par la création d'espaces de loisirs pour notre jeunesse, nos actions reflètent une vision globale et ambitieuse du développement territorial.

Notre démarche s'inscrit résolument dans les principes du développement durable. Chaque projet intègre des préoccupations environnementales fortes : utilisation d'énergies renouvelables, gestion raisonnée de l'eau, préservation de nos écosystèmes, promotion des mobilités douces. Le futur siège de notre collectivité en est l'illustration parfaite, avec son autonomie énergétique et sa gestion innovante des ressources.

Au-delà des réalisations techniques, ces projets portent une ambition sociale. Ils visent à améliorer concrètement la qualité de vie de nos habitants, à créer des emplois locaux, à renforcer l'attractivité de notre territoire et à offrir à notre jeunesse les équipements dont elle a besoin pour s'épanouir.

L'année écoulée n'a pas été exempte de difficultés. Le cyclone Chido, qui a frappé notre territoire en fin d'année 2024, a perturbé certains de nos chantiers et éprouvé nos entreprises locales. Face à ces aléas, nous avons su faire preuve de résilience et d'adaptation. Ces événements nous rappellent également l'importance de concevoir des infrastructures robustes et durables, capables de résister aux défis climatiques de demain.

Je tiens à saluer le travail remarquable des services de la 3CO, qui ont su mener de front une multitude de projets complexes, gérer les contraintes administratives et techniques, et maintenir le cap malgré les obstacles rencontrés. Leur professionnalisme et leur dévouement sont des atouts précieux pour notre epci.

Mes remerciements vont également à nos élus communautaires et communaux, aux services de l'État, au Conseil Départemental, ainsi qu'à l'ensemble de nos partenaires techniques et financiers qui nous accompagnent dans la réalisation de ces projets d'envergure.

L'année 2026 s'annonce riche en perspectives avec l'entrée en phase opérationnelle de plusieurs projets majeurs. Nous poursuivrons nos efforts pour faire du Centre-Ouest un territoire dynamique, solidaire et respectueux de son environnement exceptionnel.

Je vous invite à découvrir dans ce rapport le détail de nos actions et réalisations, reflet de notre engagement au service de l'intérêt général et du bien-être de nos populations.

Bonne lecture.

IBRAHIMA SAID Maanrifa

INTRODUCTION

L'année 2025 a été marquée par la poursuite des projets structurants engagés par la Communauté de Communes du Centre-Ouest (3CO) en matière d'aménagement du territoire, de développement des infrastructures et de transition écologique. Le service technique a maintenu sa dynamique de projets malgré les contraintes rencontrées, notamment les conséquences du cyclone Chido survenu en fin d'année 2024.

I. DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

1- études

1. 1- Aménagement éco-touristique de Tahiti Plage – Sada



Contexte et objectifs

Le projet d'aménagement éco-touristique de Tahiti Plage s'inscrit dans une démarche de valorisation durable du littoral. Les objectifs poursuivis sont multiples : promotion du tourisme durable, gestion optimisée des flux de circulation, création d'emplois locaux, protection et restauration des écosystèmes côtiers, modernisation des équipements existants et sensibilisation environnementale des visiteurs.

Réalisations 2025

L'année a été consacrée aux démarches réglementaires et aux études préalables indispensables au lancement du projet. Le dossier de demande de transfert de gestion a été déposé début 2024 et le permis de construire/d'aménager a été constitué au cours de l'année. Les études environnementales de type "cas par cas" ont été réalisées conformément à la réglementation en vigueur. Le projet est désormais prêt à entrer en phase PROJET, dont le démarrage est prévu pour début 2026.

1.2. Aménagement d'Ambato Plage et du front de mer de M'Tsangamouji



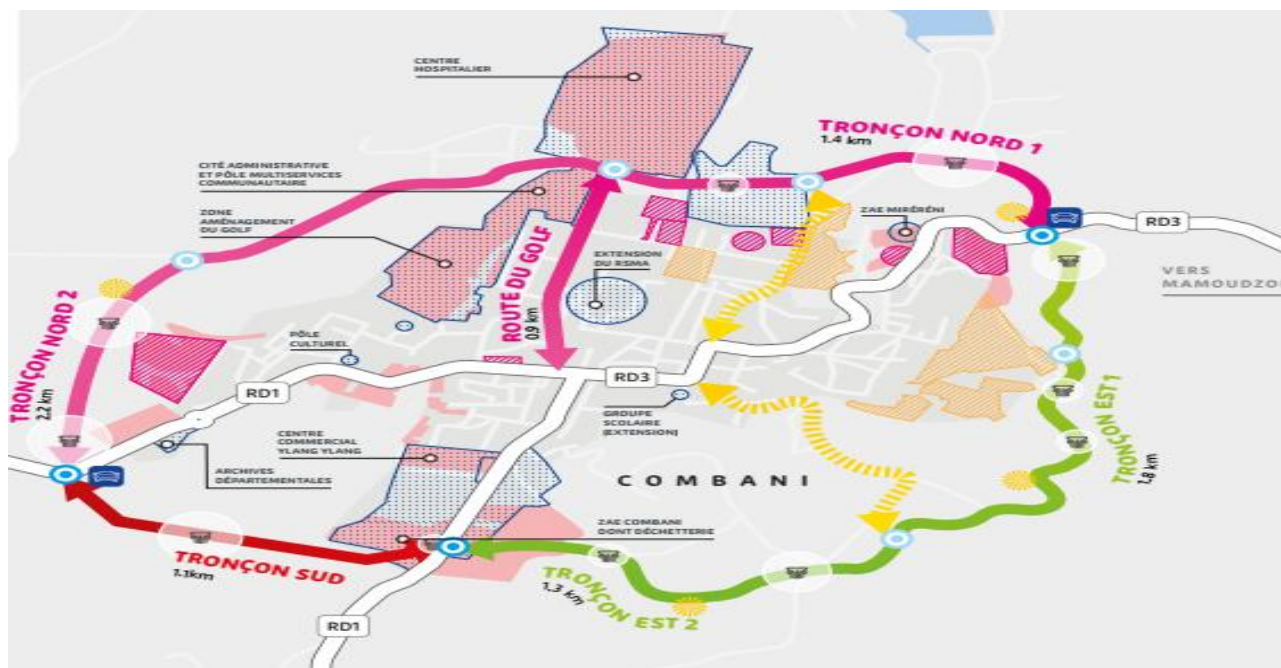
Contexte et objectifs

Ce projet vise à aménager la plage d'Ambato et le front de mer de M'Tsangamouji en tant que destination éco-touristique respectueuse de l'environnement naturel. Les objectifs incluent la protection du front de mer, la réduction des déchets et la création d'espaces dédiés aux pique-niques, aux activités sportives et de loisirs.

Réalisations 2025

Une phase de concertation avec les occupants actuels du site a été menée début 2024, permettant de recueillir les attentes et contraintes locales. La préparation de la phase Avant-Projet (AVP) a été initiée et le dossier de demande de transfert de gestion a été déposé. Le projet poursuit son avancement dans le respect des procédures administratives.

1.3. Route de contournement de Combani



Contexte et finalité

Le village de Combanî constitue un nœud de mobilité stratégique confronté à une congestion croissante liée à l'augmentation démographique et du trafic routier. Le projet de contournement vise à garantir la sécurité et le confort des habitants, faciliter les déplacements aux heures de pointe, réduire le trafic de transit et accompagner le développement urbain futur de Combanî.

Réalisations 2025

Le projet a fait l'objet d'un transfert au Conseil Départemental en 2024, témoignant de son importance stratégique à l'échelle du territoire. Les études d'opportunité ont été menées en trois phases successives, aboutissant à la définition de scénarii d'aménagement et de tracés alternatifs. Une étude de trafic et une production audiovisuelle de présentation ont complété ces travaux préparatoires. Le dossier de concertation publique a été préparé et le permis de construire/d'aménager a été déposé en 2024.

1.4. Aménagement du front de mer du village de Chembenyumba



Contexte et objectifs

Suite à une problématique d'érosion identifiée par le BRGM sur la plage de Chembenyoumba, le projet vise à réduire l'impact de la ravine, sécuriser le complexe sportif et le terrain de football, protéger la végétation du haut de plage et proposer une feuille de route pour une gestion durable du littoral.

Réalisations 2025

Les études préliminaires ont été finalisées et rendues en 2024. Les études environnementales portant sur la faune et la flore ont été lancées. Le marché de maîtrise d'œuvre a fait l'objet d'une résiliation suivie d'une nouvelle consultation qui a abouti à la désignation du même titulaire, le bureau d'études ETG.

1.5. Route d'accès au futur lycée du nord

Contexte et objectifs

Ce projet structurant vise à faciliter l'accès au futur lycée de M'Tsangamouji, assurer la sécurité des déplacements des élèves et du personnel, et soutenir le développement éducatif et socio-économique de la région en répondant aux besoins croissants en infrastructures scolaires.

Réalisations 2025

L'année a été marquée par l'aboutissement des études techniques avec la livraison du dossier PRO-DCE en 2024. Les études AVP et PRO ont été complétées par des études hydrauliques et topographiques approfondies. La procédure de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) pour les travaux a été lancée début 2024, accompagnée d'une étude de demande "cas par cas" et d'études géotechniques réalisées au deuxième trimestre 2024.

1.6. Chambre froide positive solaire

Contexte et objectifs

Ce projet innovant répond à plusieurs enjeux : structuration des filières agro-alimentaires sur le territoire, lutte contre le gaspillage alimentaire par une meilleure conservation des produits, transition écologique et énergétique grâce à l'intégration d'une centrale photovoltaïque. Il vise également à offrir aux agriculteurs du marché un espace de stockage adapté.

Réalisations 2025

Les études AVP ont été achevées en décembre 2023 et la phase PRO a été livrée en 2024, permettant d'envisager la réalisation prochaine de cet équipement à forte valeur ajoutée environnementale et économique.

1.7. Marché couvert de Kahani



Contexte et objectifs

Projet emblématique, le marché couvert de Kahani vise à transformer le village en véritable centralité urbaine. Les objectifs couvrent quatre dimensions : enjeux urbains et architecturaux (création d'une place publique de qualité), objectifs fonctionnels et économiques (redynamisation de l'offre commerciale, mutualisation des espaces), approche environnementale (bâtiment frugal conforme à la RE-2020, gestion durable de l'eau, matériaux biosourcés) et organisation pratique de l'équipement.

Réalisations 2025

L'étude de programmation a été finalisée et livrée en 2024. Le programme, achevé en décembre 2023, définit précisément les besoins et les caractéristiques techniques du futur équipement, qui s'articulera autour d'une halle couverte modulaire associée à des locaux supports et des espaces de restauration.

1.8. Aménagement de parcs de loisirs de la 3CO

Contexte et objectifs

Ce programme vise à aménager des aires de jeux et de loisirs pour la jeunesse dans chaque village membre de la communauté de communes. Les objectifs sont d'améliorer la qualité de vie sociale, favoriser le bien-être des jeunes, renforcer la cohésion intergénérationnelle et sensibiliser à la protection de l'environnement à travers des équipements écologiques (éclairage solaire, poubelles de tri).

Sites concernés

B18 Mirereni, Place du Docteur, Place Banga Vagabo, Place Manzaraka à M'Tsangamouji, Place Moussimou.

Réalisations 2025

La phase de conception a été finalisée en décembre 2023. Les études AVP et PRO ont été complétées par des études géotechniques. La consultation des entreprises de travaux a été lancée et le début des travaux était prévu au premier semestre 2024.

1.9. Aménagement des locaux de la police intercommunale

Contexte et objectifs

Depuis la création du service de police municipale intercommunale le 29 mars 2021, la 3CO cherche à offrir à ses agents (trois brigadiers et un chef) des locaux adaptés. L'acquisition des anciens locaux de la Sécurité Sociale à proximité du Lycée de Kahani a permis d'engager ce projet de rénovation.

Réalisations 2025

La phase de conception s'est achevée en décembre 2023. Les études AVP, PRO, géotechniques et topographiques ont été menées à leur terme. La consultation des entreprises de travaux a été réalisée et le chantier a démarré comme prévu au premier semestre 2024. Les travaux sont désormais en cours d'exécution avec une livraison programmée avant le second trimestre 2026.

2. Travaux réalisés ou en cours d'achèvement

2.1. Aménagement cascade de Soulou - parking et front de mer

Objectif et état

Ce projet visait à créer un sentier d'accès vers la cascade de Soulou, offrant une balade patrimoniale unique mettant en valeur les ressources naturelles du territoire (eau, flore exceptionnelle avec café, vanille, ylang-ylangs, bambous) et permettant une découverte touristique de qualité.

Réalisations

Les travaux de gros œuvre et d'aménagements paysagers ont été achevés pour un montant total de 532 244 euros. L'équipement a été inauguré en janvier 2023 et rencontre un succès auprès des visiteurs et de la population locale.

2.2. Aire de loisirs de Chiconi

Objectif et état

Dans le cadre du programme d'aménagement d'aires de jeux et de loisirs dans chaque village membre, le projet de Chiconi a été mené à bien après les réalisations de Sada, Tsingoni, M'Tsangamouji et Ouangani. Ces installations répondent à une forte demande de la population et s'inscrivent dans une démarche écologique (éclairage solaire, tri des déchets).

Réalisations

Les travaux de gros œuvre, les aménagements paysagers et l'installation des équipements ludiques ont été finalisés pour un coût total de 321 313 euros. La réception des travaux a eu lieu en mai 2023, permettant une mise à disposition immédiate de l'équipement au public.

2.3. Aménagement des locaux de la police intercommunale

Objectif et état

Suite à la création du service de police municipale intercommunale et l'acquisition des anciens locaux de la Sécurité Sociale à Kahani, le projet de rénovation vise à offrir aux agents (trois brigadiers et un chef) des installations adaptées à l'exercice de leurs missions.

État d'avancement

Les travaux sont actuellement en cours et la livraison de l'équipement est attendue avant le second trimestre 2026. Cette réalisation permettra à la police intercommunale de disposer d'un outil de travail fonctionnel et adapté aux besoins opérationnels du service.

2.4. Construction du Siège de la 3CO



Objectif et état

Projet emblématique et structurant pour la collectivité, le nouveau siège de la 3CO se veut exemplaire en matière de développement durable. Il sera équipé d'installations de recharge pour véhicules électriques, de panneaux solaires assurant l'autonomie énergétique diurne avec injection du surplus dans le réseau, et de deux cuves de récupération des eaux pluviales permettant une autonomie de six mois pour les usages non alimentaires.

État d'avancement

Le projet, d'un montant total de 4 171 834 euros, présente un taux d'avancement de 90% pour les Voiries et Réseaux Divers (VRD) et de 70% pour le bâtiment.

Difficultés rencontrées

L'année 2024 a été marquée par plusieurs aléas : résiliation du lot métallerie suivie d'une re-consultation, re-consultation du lot charpente après agrandissement de la salle de réunion, arrêt du chantier en attente des travaux de charpente avec reprise mi-janvier 2024. L'entreprise en charge de la menuiserie aluminium n'a pas honoré ses engagements, occasionnant des retards en cascade sur les autres lots.

Impact du cyclone Chido

Le déménagement provisoire des services de la 3CO à Kahani, effectué en novembre 2024, a été suivi de près par le passage du cyclone Chido. Cet événement climatique majeur a endommagé les travaux déjà réalisés et affaibli financièrement les entreprises engagées dans l'opération. Cette situation exceptionnelle a entraîné la prolongation du délai de livraison de l'ouvrage, initialement prévu fin janvier 2025.

3 - analyse et perspectives

3.1. Bilan général

L'année 2025 a été caractérisée par une activité soutenue du service technique, tant sur le plan des études que sur celui des réalisations. La diversité des projets menés témoigne de la volonté de la 3CO de poursuivre le développement harmonieux de son territoire en conjuguant aménagement urbain, préservation environnementale et développement économique.

Les études réalisées en 2025 ont permis de préparer les conditions de lancement de plusieurs projets structurants qui entreront en phase opérationnelle dans les années à venir. Les travaux achevés ont déjà produit des effets positifs sur la qualité de vie des habitants et sur l'attractivité du territoire.

3.2. Difficultés rencontrées

Le service technique a dû faire face à plusieurs contraintes :

- Des procédures administratives et réglementaires parfois longues, inhérentes à la complexité des projets d'aménagement
- Des difficultés avec certaines entreprises n'ayant pas honoré leurs engagements contractuels
- L'impact majeur du cyclone Chido en fin d'année 2024, qui a perturbé significativement le chantier du siège de la 3CO et rallongé les délais de livraison

3.3. Perspectives 2026

Les perspectives pour l'année 2026 s'annoncent riches avec :

- L'entrée en phase PROJET de plusieurs études (Tahiti Plage, Ambato Plage)
- Le démarrage effectif des chantiers dont les études sont finalisées (parcs de loisirs, police intercommunale, route d'accès au lycée)

- L'achèvement et la livraison du siège de la 3CO
- La poursuite de la démarche de transition écologique et énergétique dans tous les projets portés par la collectivité

II. DIRECTION AMENAGEMENT ET URBANISME

1. Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi-H)

Suite à une consultation des communes membres, trois d'entre elles ont remonté des projets nécessitant des ajustements réglementaires. Cela a conduit au lancement de la **modification n°1 du PLUi-H** en 2024, avec les objectifs suivants :

Modifications apportées :

- **Sada et Chiconi** : Rectification du règlement écrit sur les zones AUh (secteurs de projet OAP) pour permettre la construction d'équipements publics, notamment des établissements scolaires,
- **Mangajou** : Augmentation de la hauteur de bâtiment à 12 mètres sur l'OAP et extension de l'OAP sur la zone AUh,
- **Barakani** : Rectification d'une erreur matérielle en reclassant une zone UB en US pour assurer la faisabilité du stade.

Ces ajustements permettent d'adapter le document d'urbanisme aux besoins concrets du territoire tout en maintenant la cohérence d'ensemble du PLUi-H.

1.2 Aménagement touristique et durable de la baie de Soulou

Objectif : Impulser un dynamisme territorial sur ce secteur géographique stratégique.

État d'avancement : Les études de programmation lancées en 2024 par GB2A se poursuivent avec :

- **Précision du scénario** : Le scénario de l'étude de faisabilité a été approuvé et constitue désormais le périmètre du programme détaillé par l'AMO. Toutefois, l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) a rendu un avis défavorable concernant la proposition de passerelle.
- **Diagnostic foncier** : Un diagnostic approfondi révèle une complexité foncière importante. La coopérative de Soulou demeure propriétaire d'une grande partie des parcelles, dont les 8 parcelles principales supports du projet. La mutation des droits vis-à-vis des descendants des sociétaires n'ayant pas eu lieu, les négociations foncières sont complexifiées. Un travail est engagé avec la Caisse des Dépôts et Foncier (CDF) pour trouver une solution.

1.3 Aménagement des Zones d'Activités Économiques (ZAE)

ZAE de Combani : L'état d'occupation du foncier laisse peu de marge de manœuvre à l'intervention directe de la 3CO.

ZAE de Coconi : Intégrée au programme d'aménagement de la ZAC de Coconi-Ouangani, cette zone est positionnée à l'entrée Nord de la ZAC, au niveau de la route nationale. La topographie permet d'envisager un aménagement en terrasses.

Avancement :

- Affinage du programme avec proposition d'espaces communs et mutualisés sur chaque terrasse,
- Desserte par transport en commun via la voirie structurante créée,
- Réponse aux exigences de sobriété foncière tout en satisfaisant les besoins des entreprises locales.



Extrait du plan guide de la ZAC

Rareté foncière : Pour répondre à cette problématique, une procédure de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) a été introduite par l'EPFAM.

2. Mobilité et Déplacements

2.1 Contexte général

Depuis la délibération n°8 du 29 mars 2021, la 3CO a pris la compétence d'Autorité Organisatrice de Mobilités (AOM). Le plan mobilité validé en 2023 structure les actions autour de plusieurs axes stratégiques, dont les transports collectifs (Axe 3) et les modes doux (Axe 4).

Enjeux identifiés :

- Accroissement du parc de véhicules motorisés auprès d'une population jeune (plus de 50% de jeunes) ,
- Développement urbain désordonné avec constructions non autorisées,
- Pratique importante de la marche à courte et moyenne distance,
- Absence de politique de stationnement dans les villages.

2.2 Transports collectifs

Mise en œuvre prévue : Fin 2025

Orientations :

- Offre de mobilité locale articulée avec les offres actuelles et futures à l'échelle de l'île,
- Connexions avec les EPCI voisins et l'offre départementale potentielle,
- Intégration des transports scolaires,
- Services complémentaires (stop de proximité avec Mobicoop).

Contraintes :

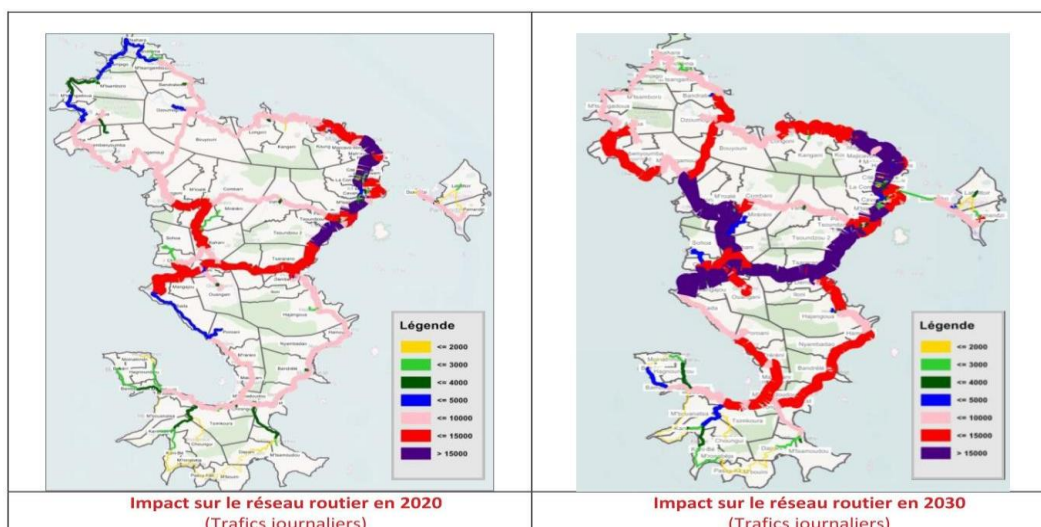
- Absence de visibilité sur l'offre du Département,
- Absence de visibilité sur les offres des territoires voisins (connexion avec Mamoudzou),
- Nécessité d'une offre évolutive et adaptable.

Besoins identifiés : Selon les données de l'étude Transitec :

- Flux domicile-travail majoritairement internes au territoire (4 575 déplacements intra contre 3 095 vers l'extérieur),
- Flux dominants notamment intra à Tsingoni et à Sada,
- Concentration des services dans des pôles urbains, notamment Combani.

Réseau routier :

- CCD1 : épine dorsale connectant les communes, complétée par la RN1 au sud,
- Trafic moyen à faible avec perspectives de saturation à moyen/long terme,
- Problématiques importantes de traversées des centres urbanisés.



Analyse temporelle :

- Chiconi, Coconi et Combani présentent la plus grande centralité,
- Ensemble des zones urbanisées situées à moins de 10 minutes.

2.2.1 Le réseau de Transport en commun de la 3CO

Deux lignes structurantes :

1. **Ligne 1** : M'Tsangamouji → Coconi (terminus au Pôle multimodal de Coconi)
 - Desserte : Tsingoni, Combani, Mréréni, Kahani,
 - Distance : 23 km, environ 1 heure.
2. **Ligne 2** : Sada → Ouangani (terminus à Ouangani)
 - Desserte : Chiconi, Kahani, Coconi, Barakani,
 - Distance variable selon sections.

2.2.2 Projet de sécurisation de l'auto-stop

En partenariat avec **Mobicoop** (anciennement Réso-Pouce), ce projet vise à :

- Sécuriser l'auto-stop, mode de déplacement largement utilisé à Mayotte,
- Encourager le covoiturage.

Fonctionnement :

- Identification préalable du chauffeur et de l'autostoppeur sur une application,
- Indication de la destination, date et créneau horaire,
- Points de montée et de descente identifiés en partenariat avec les communes,
- Signalisation par des panneaux dédiés.

Enjeu financier : L'incitation financière des automobilistes, initialement portée par l'État puis supprimée, est un défi. La 3CO compte sur **la solidarité des automobilistes** pour pérenniser la pratique, en l'absence de moyens financiers conséquents. Une coordination départementale est souhaitée pour permettre aux différentes AOM de s'y greffer.

2.3 Modes doux

Constat : La marche représente une part très importante des déplacements, tandis que la pratique du vélo reste faible malgré la baisse des prix d'achat. L'absence d'aménagements sécurisés constitue le frein principal.

Enjeux :

- Confort du cadre de vie,
- Préservation de l'environnement,
- Lutte contre le réchauffement climatique,
- Gestion alternative des déplacements,
- Sécurisation des déplacements,

- Santé publique.

2.3.1 Actions stratégiques à entreprendre

A. Reprendre les profils en travers des voies urbaines

- Apaisement des circulations tous modes confondus,
- Sécurisation des déplacements,
- Rééquilibrage du partage modal et de l'espace,
- Réduction des vitesses,
- Amélioration générale du cadre de vie.

B. Création de zones 30 dans les centres urbains

- Signalisation verticale et horizontale,
- Création de contre-sens cyclables,
- Aménagement de plateaux avec traversées modes doux sécurisées,
- Dispositifs d'apaisement (rétrécissements, chicanes, coussins, plateaux).

C. Matérialisation du stationnement sur voirie

Problématique actuelle :

- Absence de réglementation du stationnement,
- Stationnement anarchique (double file, encombrement),
- Nuisances et gêne à la circulation.

Objectifs :

- Délimiter la place allouée à l'automobile,
- Réduire les nuisances,
- Sécuriser les déplacements,
- Matérialisation par mobilier urbain, arbres, espaces verts,
- Intégration minimale de 2% de places PMR.

D. Sécurisation aux abords des établissements scolaires

Les établissements étant localisés le long des axes structurants, les actions consistent à :

- Rendre visibles les abords des établissements,
- Limiter la vitesse de circulation,
- Sécuriser les déplacements,
- Aménager des zones de dépose/reprise,
- Prévoir des arrêts de bus scolaires.

E. Création de cheminements modes doux internes

Actions prévues dans chaque commune :

- Création de trottoirs et traversées sécurisées,
- Mise en place de bandes et pistes cyclables,
- Itinéraires maillés, cohérents et continus,
- Plan de jalonnement modes doux,
- Offre de stationnement vélo adaptée.

F. Développement de liaisons intercommunales

Une étude a priorisé les aménagements cyclables. À long terme :

- Création d'un réseau permettant le cyclotourisme,
- Accotements larges et confortables le long des axes structurants,
- Liaisons cyclables interurbaines maillant le territoire,
- Priorités : Combani-Tsingoni et Ouangani-Barakani.

G. Incitation à la mobilité douce

- Développement de systèmes de vélos partagés en libre-service,
- Encouragement à la création de plans de déplacements entreprises/administrations,
- Incitation des habitants à la pratique des modes doux.

2.3.2 Schéma des Mobilités douces

Objectifs :

- Développement durable, social, environnemental et territorial,
- Accroître l'usage du vélo pour les déplacements quotidiens en sécurité.

Moyens :

- Réalisation d'itinéraires continus, sécurisés et cohérents,
- Développement d'équipements et services (stationnement, signalisation),
- Liaisons pertinentes entre communes vers les pôles communautaires,
- Outils de promotion et communication.

Encouragement des modes doux (Action 3.5 du PDM) :

- Encourager les initiatives collectives,
- Sensibiliser sur les impacts de la pollution urbaine,
- Coordonner les politiques locales,
- Échanges sur les économies d'énergie.

Difficulté : Deux éditions de la Semaine Européenne de la Mobilité organisées (2022 et 2023), mais l'action souffre de l'instabilité du poste de chargé des mobilités.

3. Système d'Information Géographique (SIG)

3.1 Finalisation du PLUi-H

Objectifs :

- Rendre accessible le PLUi-H sur le Géoportail de l'Urbanisme,
- Mettre à disposition un document de référence partagé.

Activités réalisées :

- Téléversement des dossiers PLUi-H dans le Géoportail de l'Urbanisme.

Résultats :

- Accessibilité publique et dématérialisée,
- Facilitation de la consultation par tous les acteurs.

3.2 Formation de télépilote drone**Objectifs :**

- Développer de nouvelles compétences pour la collecte de données aériennes,
- Utilisation pour l'urbanisme, l'environnement et la sécurité.

Réalisations :

- Certification télépilote drone A1 et A3 obtenue,
- Formation A2 et hors vue en cours.

Résultats attendus :

- Autonomie accrue dans l'acquisition d'images aériennes,
- Intégration progressive du drone comme outil de travail.

3.3 Création de la base de données PostGIS**Objectifs :**

- Centraliser, sécuriser et partager les données SIG,
- Structurer la donnée selon une logique pérenne et normalisée.

Activités réalisées :

- Activation de l'espace de stockage sur **alwaysdata.com**,
- Migration et centralisation des données sur serveur PostgreSQL/PostGIS,
- Mise en place de droits d'accès différenciés.

Résultats :

- Sécurisation des données,
- Accessibilité interne et externe pour les agents habilités,
- Meilleure performance pour le traitement cartographique.

3.4 Partenariat avec la DRFiP

Objectifs :

- Identifier et actualiser le bâti,
- Mettre à jour les bases fiscales communales,
- Optimiser les ressources fiscales.

Activités :

- Poursuite du recensement via cartographie 360° (Mapillary, Panoramax),
- Identification des constructions sur Sada, Ouangani et Chiconi.

Résultats attendus :

- Amélioration de la fiabilité des bases cadastrales,
- Augmentation potentielle des recettes fiscales.

3.5 Mise à jour de la base OpenStreetMap

Objectifs :

- Utiliser OSM comme référentiel cartographique commun,
- Mise à jour continue pour les différents services.

Activités :

- Corrections : voirie, bâtiments, mobilier urbain, éclairage public, vidéoprotection, réseaux, espaces naturels,
- Recensement des commerces et services,
- Inventaire des espèces arboricoles.

Résultats :

- Donnée cartographique exhaustive et partagée,
- Base vivante et contributive ;

3.6 Partenariat avec Airbus Défense

Objectifs :

- Acquérir des images satellites et aériennes récentes,
- Disposer d'un support visuel haute résolution pour l'aide à la décision.

Résultats :

- Convention permettant l'accès régulier à des images actualisées,

- Amélioration du suivi territorial et de l'évolution de l'urbanisation.

3.7 Participation aux projets structurants

Domaines d'intervention :

- **Mobilité** : Accompagnement des projets Rézo Pouce et transport en commun
- **Urbanisme** : Modification du PLUi-H, ZAC Ouangani, ZAC Kahani, ZAE,
- **Environnement** : Base de données de suivi des dépôts sauvages.

Résultat :

- Meilleure intégration de la dimension spatiale dans les politiques publiques.

3.8 Nouveaux outils de collecte

Outils déployés :

- QField
- Mergin Maps

Résultats :

- Amélioration de la réactivité des agents sur le terrain,
- Synchronisation rapide entre collecte et base centrale.

3.9 Mise en place de la 1ère base Centipède RTK à Mayotte

Objectifs :

- Renforcer la précision des levés topographiques et cartographiques,
- Outil innovant pour les services de la 3CO et partenaires.

Activités :

- Acquisition d'une antenne RTK Centipède en 2024,
- Installation prévue après livraison du siège de la 3CO à Combani.

Résultats attendus :

- Amélioration significative de la précision GPS,
- Autonomie accrue dans la collecte de données haute précision,
- Première intercommunalité de Mayotte dotée de cette infrastructure.

Bilan 2024 de la cellule SIG

L'année 2024 a consolidé et diversifié les missions stratégiques avec :

- Finalisation du PLUi-H en ligne,
- Montée en compétences (drone, PostGIS),
- Infrastructure SIG sécurisée,

- Partenariats renforcés (DRFiP, Airbus),
- OpenStreetMap comme référentiel partagé,
- Innovations terrain (QField, Mergin Maps).

La cellule SIG s'affirme comme acteur central de la modernisation des services et du pilotage territorial.

4. Service Environnement

Composition du service :

- 1 responsable de service,
- 1 chargée de mission énergie,
- 1 chargée de mission GeMAPI,
- 1 cheffe d'équipe encadrant 7 agents PEC "ambassadeurs de l'environnement",
- 5 agents "brigade de l'environnement et de l'urbanisme" (3 fin 2023 + 2 en 2024).

Après une phase de structuration, les projets entrent en phase opérationnelle avec une prise en compte importante du développement durable et de la problématique du recul du trait de côte.

4.1 Transition énergétique et écologique durable

La 3CO ambitionne un développement durable à travers :

- Son PLUi-H (critères de qualité environnementale),
- Son plan mobilité (modes doux, transport en commun),
- Son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) voté en 2019,
- La mission énergie créée en 2021.

Actions en cours :

- Intégration de clauses environnementales dans les marchés,
- Participation aux études de préfiguration du SAR et révision de la PPE,
- Participation au Club Climat Mayotte,
- Sensibilisation sur la gestion des déchets et le tri,
- Déploiement de composteurs collectifs (partenariat association MESSO).

Défis :

- Urgences économiques et sociales prioritaires,
- Financements rares (FEDER, FEI),
- Appropriation du sujet encore difficile,
- Communication massive nécessaire mais coûteuse.

Trois axes prioritaires :

1. Proposer une feuille de route pour la stratégie énergétique,

2. Assurer l'intégration des enjeux dans chaque projet,
3. Porter des mesures volontaristes d'éco-exemplarité.

4.1.1 Stratégie énergétique durable

Inspirée de la stratégie **Négawatt** :

1. Changement des comportements énergétiques,
2. Amélioration de la performance énergétique de l'existant,
3. Recours aux énergies renouvelables pour un meilleur mix.



Objectifs 2026 et au-delà :

A. La sobriété

- Charte intercommunale d'écoresponsabilité (tri, réduction déchets, économie eau/énergie),
- Actions de sensibilisation et d'information massive sur la maîtrise de la demande énergétique,
- Éducation environnementale des jeunes scolaires,
- Campagne de communication sur les enjeux environnementaux.

B. L'efficacité

- Démarche cohérente sur la flotte de véhicules (véhicules électriques/hybrides avec recharge solaire),
- Campagne de rénovation des bâtiments publics et privés,
- Promotion de meilleures techniques de construction,
- Montée en compétence des professionnels (qualification RGE),
- Création d'une ressourcerie.

C. Les énergies renouvelables

- Sensibilisation via carte animée (cadastre solaire),

- Analyse du flux de biodéchets et biomasse (méthanisation),
- Projets d'autoconsommation photovoltaïque,
- Chèque photovoltaïque,
- Projets innovants (stockage hydrogène).

4.1.2 Actions en faveur des énergies renouvelables

Projet 03 : Chèque PV

Contexte :

- Mayotte : taux d'ensoleillement exceptionnel,
- Évaluation environnementale du PCAET : 50% de la surface des bâtis pourrait accueillir des panneaux photovoltaïques,
- Surface exploitable : 48 418 m²,
- Production potentielle : 9 600 MWh/an (21% de la consommation électrique du territoire)

Objectif : Inciter vers une mixité énergétique par accompagnement technique et financier pour l'installation de centrales photovoltaïques en autoconsommation.

Phase actuelle : Appel à projets lancé d'août 2024 au 15 février 2025.

4.1.3 Actions de maîtrise des consommations énergétiques

Projet 01 : La chasse aux économies d'énergie

Historique :

- Septembre 2022 : matinée d'information avec les 5 communes (25 participants, 5 intervenants)
- Accompagnement dans le cadre du PEEB :
 - **Ouangani** : 2 bâtiments, audits énergétiques pour rénovation,
 - **Tsingoni** : 7 bâtiments, audits et AMO pour construction/rénovation d'établissements scolaires.

Rôle de la 3CO : Accompagnement du maître d'ouvrage (commune) de la demande de subvention AFD jusqu'à la phase travaux.

Phase actuelle : Reporté en 2025 à la suite du cyclone Chido.

Projet 02 : Communication sur l'habitat durable

Problématique : Modèles de construction non adaptés au climat local, inconfort thermique et humidité fréquents.

Réalisation :

- Production d'une vidéo sur la construction et rénovation durable,
- Intégration dans le projet "guichet habitat",
- Page créée sur le site internet de la 3CO.

4.1.4 Flotte de véhicules

Projet d'espace communautaire :

- 7 bornes de recharge de VE prévues,
- 2 en accès libre-service pour particuliers/entreprises.

Diagnostic de la flotte : Octobre 2024 : financement AFD obtenu pour un diagnostic d'optimisation visant à faire évoluer la flotte vers des solutions alternatives durables.

4.1.5 Sensibilisation aux énergies renouvelables

Cadastre solaire : Outil de sensibilisation sur le potentiel de production solaire photovoltaïque et thermique des toitures.

Difficulté : Mauvaise coordination entre EPCIs, question du portage sans réponse.

Phase actuelle : Échanges en cours avec la DEALM qui souhaite réaliser un cadastre solaire sur tout le territoire.

4.1.6 Économie circulaire et gestion des déchets

Compostage : Travail avec l'association MESSO pour le déploiement de composteurs collectifs :

- Point de compostage mis en place à Ouangani (au PER),
- Renfort des deux points existants (Chiconi et Tsingoni).

4.1.7 Démarche écoresponsable

Actions au sein des services :

- Tri des déchets (papier, plastique, canette, biodéchets),
- Réduction des bouteilles en plastique avec 3 fontaines à eau (objectif impacté par la crise de l'eau),
- Meilleure utilisation de la climatisation,
- Formation des salariés (économies d'énergie, compostage).

Point de vigilance : La veille des appareils reste une source de consommation non maîtrisée.

Charte intercommunale : Adoptée en conseil communautaire, elle unit structures privées, associatives et publiques autour de :

- Maîtrise de la consommation d'énergie,
- Mobilité, transport,
- Gestion des déchets,
- Événements responsables,
- Achats et commerces responsables.

Contenu :

- 26 actions,
- Minimum 5 actions requises pour être signataire,

- Poste d'animateur créé (25% du temps dédié à la promotion),
- 4 communes sur 5 adhérentes.

Événements et achats responsables :

- Sensibilisation des prestataires (zéro déchet, zéro gaspillage),
- Tri des déchets lors des événements,
- Diminution de la communication papier,
- Covoiturage,
- Circuits courts.

Bilan 2024 :

- Une dizaine d'événements responsables organisés,
- Prestataires de plus en plus favorables aux engagements,
- Couverts réutilisables, gobelets réutilisables, bouteilles à partager,
- Doggy bag pour éviter le gaspillage.

4.1.8 Bilan du PCAET

Communication : Lancement en janvier 2024 de la première newsletter trimestrielle couvrant :

- Mobilité,
- Énergie et déchets,
- Aménagement et habitat,
- Activité économique,
- GeMAPI.

4.2 La GeMAPI

Les études de 2020-2021 ont identifié les enjeux :

- Occupation illégale du domaine public fluvial,
- Présence des lavandières,
- Érosion de berge et du littoral,
- Submersion marine,
- Embâcles et plantes envahissantes.

Plan d'action validé : Hiérarchisé selon les risques d'inondation/submersion marine et la préservation des milieux aquatiques.

Projets 2024 :

- Application de la charte GeMAPI avec les communes,
- Élaboration d'un PAPI,
- Aménagement des rivières de Sada,
- Entretien récurrent des cours d'eau,
- Aménagement des berges de la rivière M'roalé,
- Restauration des mangroves,

- Lutte contre le recul du trait de côte,
- Actions de sensibilisation.

4.2.1 Programme d'Action de Prévention des Inondations (PAPI)

Contexte : Depuis 2002, les collectivités peuvent structurer leurs démarches de prévention via les PAPI pour traiter de façon équilibrée tous les axes de la politique de prévention.

Choix de la 3CO : Fin 2022, lancement d'un **PAPI global** sur l'ensemble du bassin hydrographique.

Année 2024 :

- Désignation d'un référent État,
- Lancement de l'étude préalable (PEP) au PAPI.

Trois objectifs :

1. Synthèse de l'état de connaissance des risques d'inondation,
2. Organisation de la concertation et consultation du public,
3. Élaboration du programme d'études complémentaires.

Bureau d'études : EGIS EAU depuis septembre 2024.

4.2.2 Aménagement des berges de la rivière M'roalé

Projet initié en 2023 avec AMO (VM Expertise).

Objectifs :

- Protection de la ressource en eau,
- Protection de la ripisylve,
- Conservation de la servitude de passage,
- Création d'un parcours pédagogique,
- Sensibilisation environnementale,
- Promotion du tourisme.

Année 2024 : Réalisation des inventaires faune-flore et habitat (dossier réglementaire).

Point bloquant : Emprise foncière non maîtrisée (départ du responsable foncier).

Prochaine étape : Lancement de la consultation de maîtrise d'œuvre.

4.2.3 Restauration des mangroves « MAYROOT »



Partenariat 2023 : Parc naturel marin de Mayotte + SEABOOST pour une étude d'opportunité aux baies de Soulou et Chiconi.

Contexte : Fort recul du trait de côte (plusieurs mètres/an à Soulou).

Résultat de l'étude (été 2024) : Les deux baies sont propices au déploiement de la solution ROOT.

La solution ROOT : Alternative aux replantations traditionnelles :

- Restauration du contexte hydro-sédimentaire favorable,
- Installation spontanée de la mangrove,
- Low-tech (production, déploiement, maintenance par communautés locales),
- Protection des côtes contre l'érosion,
- Gain potentiel de production halieutique.

Site retenu : Baie de Chiconi, lauréate de l'AAP "Adapter les territoires côtiers à l'érosion / Solutions fondées sur la nature" du ministère de la Transition écologique (12 lauréats).

4.2.4 Aménagement du front de mer de Mangajou (Commune de Sada)

Mission confiée à PRO AND CO début 2024.

Objectif : Protéger l'école maternelle de Mangajou menacée de disparition par le recul du trait de côte, avec protection amont et aval.

Impact des événements climatiques 2024 : Les cyclones CHIDO et DIKELEDI ont provoqué l'effondrement d'une grande partie du mur de l'école.

Programme arrêté :

- Protection immédiate par un mur,
- Confortement par une solution douce (définie après modélisations hydrauliques SEABOOST),

- Respect des exigences étatiques et environnementales (emprise sur propriété du Conservatoire du littoral).

4.2.5 : Aménagement du front de mer de Chembényoumba

Contexte : Infrastructures publiques/religieuses (gymnase, terrain de foot, mosquée, cimetière) menacées par le recul du trait de côte et la submersion marine.

Démarche :

- 2023 : Mandat du BRGM pour diagnostic et solutions (SFN),
- Fin 2023 : Groupement ETG retenu comme MOE,
- Montant prévisionnel multiplié par 10 (300 000 € → 3 000 000 €),
- Octobre 2024 : ETG retenu à nouveau après relance de la consultation,
- Études de conception et environnementales en cours.

4.2.6 Aménagement et sécurisation des rivières de Sada

Contexte : Rivières Anyakaoué et Mbolé à régime torrentiel :

- Bassins versants petits mais pentus et encaissés,
- Écoulements rapides,
- Fort risque d'inondation par débordement,
- Risques d'érosion de berges,
- Zone densément urbanisée (habitations, ERP, écoles, lieux de culte, commerces).

Historique :

- 2021 : Identification comme prioritaire par les élus,
- 2021 : 1er diagnostic SUEZ (plan d'action avec travaux et actions complémentaires),
- 2022 : Précision EGIS via modélisation hydraulique,
- Programme retenu : 23 actions (5,8 M€).

Actions Rivière Anyakaoué (13 actions - 4 245 000 €) :

- Murets anti-inondation,
- Modification de pente du lit mineur,
- Tapis d'enrochements,
- Confortement de berges avec gabions,
- Élargissement du lit mineur,
- Redimensionnement d'ouvrages de franchissement.

Actions Rivière Mbole (10 actions - 1 595 000 €) :

- Murets anti-inondation,
- Confortement de berges en enrochements,
- Reprise du confortement en béton,
- Redimensionnement d'ouvrages de franchissement.

Maîtres d'ouvrage : Co-maîtrise 3CO / Commune de Sada

Année 2024 :

- Délibérations de co-maîtrise d'ouvrage,
- Validation du plan de financement,
- Étude faune-flore réalisée,
- Mission maîtrise foncière et communication en cours,
- Dossier de consultation MOE prêt.

Calendrier prévisionnel : Lancement consultation MOE en 2025, début travaux horizon 2027 (sous réserve autorisations environnementales et financements).

4.3 Entretien des cours d'eau, plages et sites touristiques

Depuis 2021, 7 agents PEC assurent l'entretien des :

- Cours d'eau,
- Plages,
- Mangroves,
- Sites touristiques.

Objectifs :

- Rendre les sites plus attractifs
- Offrir un meilleur cadre de vie

Organisation :

- Affectation aux plages 4 jours/semaine,
- Chaque plage nettoyée au moins 1 fois/semaine,
- Vacances scolaires : 2 interventions/semaine pour les plages fréquentées (Mliha, Tanaraiki, Sohoa, Tahiti plage).

Bilan 2024 : Environ 6 700 sacs de déchets extraits des plages et rivières.

Autres actions 2024 :

- Nettoyage rivière d'Ouvroveni (partenariat RTT Combani),
- Nettoyage et ouverture des sentiers de randonnée (6ème édition UZURI WA MWENDRO),
- Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (commune de Sada),
- Organisation déchèteries mobiles (2èmes samedis de chaque mois).

4.3.1 Constat d'embâcle et d'infraction

Les constats d'embâcles hors zone urbaine (propriété du Département) sont remontés aux services départementaux pour planification d'actions communes.

4.3.2 Formations proposées aux agents PEC

- 15 octobre 2024 : Formation REMMAT (Réseau Échouage Mahorais de Mammifères Marins et de Tortues),
- 9 janvier 2025 : Formation en visio sur l'utilisation de la tronçonneuse.

4.3.3 Appui au projet de reboisement de la rivière Andrianabé

Partenariat : Association Jardin de M'Tsangamouji

Projet 2022-2024 :

- Reboisement de la rivière Andrianabé,
- 20 000 arbres plantés sur le bassin versant,
- Contribution 3CO : 30 000 €.

4.4 Gestion des déchets et dépôts sauvages

Déchets ménagers et assimilés : Compétence intercommunale déléguée au SIDEVAM 976. La collecte n'est actuellement pas satisfaisante, les communes pallient par leurs propres moyens.

Déchèterie mobile (encombrants, D3E, ferraille) : Dispositif SIDEVAM 976 en partenariat avec la 3CO et les communes :

- Déchèteries mobiles tournantes tous les 2èmes samedis,
- Bennes sur places publiques,
- Mobilisation des ambassadeurs pour sensibilisation.



4.5 Aménagement de la plage de Tanaraki

Mission confiée à EGIS WATER AND MARITIME en juin 2024.

Objectifs :

- Redynamiser le site par l'écotourisme et le sport,
- Créer un lieu de regroupement et d'échange social,
- Protéger contre le recul du trait de côte fortement accentué.

Équipement prévu : Piscine flottante pour répondre aux besoins de l'Éducation nationale (pratique de la natation).

Phase actuelle : Étude de faisabilité et programmation, premières esquisses présentées.

Contraintes :

- Occupation du site (maison + 2 cimetières),
- Zone d'aléas submersion fort,
- Possibilités d'intervention limitées.

5. Service Développement Économique

Composition :

- 1 directrice (cat A),
- 1 animatrice PAT (cat A) depuis septembre 2022,
- 1 chargée de développement pôle ESS (cat C),
- 1 chargé d'animation du territoire (cat C).

Objectifs :

- Continuer à animer le territoire avec les marchés annuels,
- Pérenniser les marchés de producteurs,
- Accompagner les acteurs économiques sur l'ensemble du territoire.

5.1 Animation du territoire

Objectifs : Dynamiser le tissu économique local en créant du lien et une vitrine pour les acteurs locaux.

5.1.1 Foires et festivals intercommunaux

Événements organisés en partenariat avec les communes :

1. Foire de l'Idé (Ouangani, Hub de Kahani) : 17 538,92 €,
2. Foire de la rentrée scolaire (Sada) : Annulée,
3. Festival du geste et du savoir-faire (Chiconi) : Annulé,
4. Foire de fin d'année (M'Tsangamouji) : Annulée (distribution eau),
5. Fête foraine de Tsingoni : 22 748 €.

Problématique : Depuis 2023, plusieurs foires ne se tiennent plus faute de réaction des communes concernées.

Coût total des animations 2024 : 40 286,92 €

5.2 Actions en partenariat départemental

5.2.1 Concours Talents 2024 avec la BGE

Participation 3CO : 770 € (achat de coffrets cadeaux pour les gagnants)

Objectif : Offrir une vitrine aux acteurs du territoire.

5.2.2 Le Salouva vous va si bien

Partenariat : Mayotte la 1ère

Objectif : Mettre en valeur la tenue traditionnelle mahoraise.

Évolution :

- Nouvelle tendance : photo de famille,
- Augmentation de la participation masculine.

Organisation :

- Office de tourisme de la 3CO : 22 240 € (Délibération n°68 du 16/10/2024),
- Mayotte la 1ère (communication) : 19 000 € (Délibération n°69 du 16/10/2024).

Résultat : 784 visiteurs (10 fois moins que l'année précédente, expliqué par une communication tardive).

5.2.3 Salon de l'étudiant

Délibération n°17 du 16 mars 2024 : Aide logistique acceptée pour l'organisation du salon au sein de la 3CO.

5.3 Aide aux événements communaux

Cadre : Délibération n°16 du 13 mars 2024 : aide ≤ 5 000 €/an et par commune pour actions hors foires et festivals intercommunaux.

Utilisation : Restauration et/ou communication de l'événement.

Modalités : Versement après demande écrite du maire et présentation des factures acquittées.

Bilan 2024 : 2 demandes, 1 seule validée : 5 000 €.

5.4 Mutualisation du matériel d'animation

Bilan 2024 :

- 81 arrêtés de mise à disposition (21 de moins qu'en 2023),
- Moyenne : 4 jours de mise à disposition.

5.5 Accompagnement des acteurs

5.5.1 Aides immobilières aux entreprises

Cadre : Délibération n°26 du 04 août 2021 : mesures d'accompagnement financier pour entreprises < 20 salariés.

Objectif : Coup de pouce pour le démarrage et/ou développement d'activités.

Bilan :

- 35 demandes d'informations traitées,
- 2 dossiers déposés,
- 1 dossier validé : 5 000 €.

5.5.2 Autre subvention

Association ADIE : 10 000 € pour une implantation sur le territoire.

5.6 Participation aux réunions de réflexion hors projets 3CO

5.6.1 Cellule Économique Régionale de la Construction (CERC)

Historique :

- Janvier 2023 : Création du CERC Mayotte (assistance bureau d'études Algoé),
- Objectif : CERC976 + observatoire de la commande publique,
- 1er décembre 2023 : Création de l'association CERC976.

Adhésion 3CO : Membre adhérent depuis 2024, cotisation annuelle : 1 000 €.

5.6.2 Contrats Locaux de Santé (CLS) intercommunal

Contexte : Après un plaidoyer CLS 2022-2023, l'ARS Mayotte a décidé de travailler à l'échelle communale.

Réponse des communes membres : Seule Tsingoni a répondu présente.

Perspectives 2025 :

- Formation avec l'université de Rennes et l'EHESP
- Accompagnement financier pour recrutement d'un préfigurateur

5.6.3 Politique de la ville

GIP Ouvoimoja :

- Création 2019, convention arrivée à terme juin 2024,
- Renouvellement et modifications pour meilleur fonctionnement,
- Délibération n°41 du 07 juin 2024 : modalités et missions du Centre de Ressources de Mayotte.

5.6.4 Assises de l'industrie

Partenariat : CCI et acteurs de Territoire d'Industrie,

Semaine de l'industrie : 18-23 novembre 2024,

Mobilisation 3CO + Office de Tourisme : 18 novembre : ouverture à Kahani + visite des vestiges sucrières de Soulou.

Les défis restent nombreux, notamment en matière de :

- Maîtrise foncière,
- Financement des projets,
- Coordination entre acteurs,
- Appropriation des enjeux environnementaux par la population.

Néanmoins, la dynamique est engagée et les fondations sont posées pour un développement harmonieux et durable du territoire du Centre-Ouest de Mayotte.

III- DIRECTION RESSOURCES ET MOYENS

1. Gouvernance et instances délibérantes

L'année 2025 a été marquée par une activité soutenue du conseil communautaire avec l'adoption de 66 délibérations portant sur l'ensemble des compétences communautaires et permettant la mise en œuvre des politiques publiques intercommunales.

2. Cadre réglementaire et organisation interne

Deux documents structurants ont été adoptés pour améliorer le fonctionnement des services :

- Règlement d'utilisation des véhicules de la communauté de communes, visant à optimiser la gestion du parc automobile et à clarifier les conditions d'usage
- Charte informatique, établissant les règles de bon usage des outils numériques et renforçant la sécurité des systèmes d'information

3. Soutien aux communes membres

3.1 Fonds de concours communautaire

La communauté de communes a mobilisé ses capacités financières pour accompagner les projets d'investissement communaux à travers le fonds de concours. Au total, 702 050 € ont été alloués aux communes membres :

- M'tsangamouji : 79 700 € pour la sécurisation de la mairie annexe et du bâtiment de l'espace numérique
- Tsingoni : 113 150 € pour la construction du stade synthétique de Combani
- Chiconi : 182 300 € pour la voirie du village de Sohoa
- Ouangani : 221 800 € pour l'aménagement du terrain de football de Barakani
- Sada : 105 100 € pour la maison des services publics

3.2 Aide exceptionnelle post-cyclone Chido

Suite au passage du cyclone Chido, une enveloppe exceptionnelle de 500 000 € a été mobilisée pour venir en aide aux communes dans leurs opérations de nettoyage et de remise en état des villages.

4. Soutien aux structures intercommunales

La communauté de communes a poursuivi son soutien aux structures intercommunales œuvrant dans les domaines du sport et du tourisme :

- Office Intercommunal des Sports : subvention de 185 000 € pour son fonctionnement
- Office Intercommunal de Tourisme : subvention de 350 000 € pour son fonctionnement

5. Sécurité et coordination des services

Une convention de coordination a été signée entre la police municipale intercommunale et la gendarmerie nationale, renforçant ainsi la coopération entre les forces de sécurité sur le territoire et améliorant l'efficacité de l'action publique en matière de tranquillité publique.

6. Gestion budgétaire et financière

6.1 Budget primitif

Le budget 2025 de la communauté de communes a été adopté avec une section de fonctionnement établie à 20 865 040 €.

6.2 Exécution budgétaire

Les réalisations budgétaires de l'exercice 2025 s'établissent comme suit :

Section de fonctionnement :

- Nombre de mandats émis : 683
- Montant mandaté : 7 420 319 €.

Section d'investissement :

- Nombre de mandats émis : 173
- Montant mandaté : 3 778 036 €.

L'exécution budgétaire témoigne d'une gestion rigoureuse des finances communautaires et d'un excédent de fonctionnement attendu significatif permettant d'autofinancer les investissements.

7. Gestion des ressources humaines

7.1 Recrutements sur dispositif PEC

Dans le cadre de la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Protection contre les Inondations) et pour répondre aux besoins du service environnement, 25 agents ont été recrutés en contrat à durée déterminée au titre du dispositif Parcours Emploi Compétence (PEC).

Ces agents ont été affectés à des missions essentielles de :

- Nettoyage et entretien des plages
- Entretien des sites touristiques
- Entretien et surveillance des rivières.

Ces recrutements s'inscrivent dans une démarche d'insertion professionnelle tout en répondant aux besoins opérationnels de l'epci en matière environnementale.

CONCLUSION GÉNÉRALE

L'année 2025 confirme l'engagement résolu de la Communauté de Communes du Centre-Ouest dans une politique ambitieuse d'aménagement du territoire, alliant développement économique, préservation environnementale et amélioration du cadre de vie de ses habitants. Malgré les aléas rencontrés, notamment le passage du cyclone Chido, les services communautaires ont su maintenir leur dynamique de projets et préparer les conditions d'un développement harmonieux du territoire pour les années à venir.

Un territoire en mouvement

Les projets menés tout au long de l'année illustrent la volonté de la 3CO d'accompagner la croissance démographique du territoire par des équipements adaptés, tout en respectant les principes du développement durable et en valorisant les atouts naturels et patrimoniaux du Centre-Ouest de Mayotte.

Une phase de maturation stratégique

L'année 2025 marque une phase de maturation des projets portés par l'ensemble des directions de la 3CO. Les études se transforment progressivement en actions opérationnelles, avec une attention particulière portée aux enjeux majeurs de notre territoire :

- **Développement durable** : transition énergétique, promotion des mobilités douces
- **Adaptation climatique** : anticipation du recul du trait de côte, prévention de la submersion marine
- **Cohésion territoriale** : structuration des transports collectifs, animation économique locale
- **Innovation** : déploiement d'outils modernes (SIG, drones, base RTK), mise en œuvre de solutions fondées sur la nature

Consolidation et perspectives

L'exercice 2025 a permis de consolider les outils de gestion interne, de renforcer significativement le soutien aux communes membres et de développer les politiques sectorielles dans les domaines de l'environnement, du sport, du tourisme et de la sécurité.

La Direction des Ressources et Moyens, par sa gestion rigoureuse et anticipative, a fourni les conditions optimales pour la réalisation du projet communautaire. Elle poursuivra en 2026 ses efforts de modernisation et d'optimisation des ressources au service de l'ensemble des politiques publiques communautaires.

Cap sur l'avenir

Fort de ces réalisations et de cette dynamique collective, la Communauté de Communes du Centre-Ouest aborde l'année 2026 avec confiance et détermination, au service du développement équilibré et durable de son territoire et du bien-être de ses populations.